

# Du feu à l'arrivée de l'électricité à Entrammes

par interammes - groupe histoire

**AVANT** de vous raconter l'histoire de l'éclairage dans notre village d'Entrammes, un petit tour sur l'histoire de la LUMIÈRE s'impose ! Depuis la préhistoire jusqu'à l'avènement de l'éclairage électrique, des appareils simples mais ingénieux répondaient aux ténèbres de l'humanité : Le feu, première source d'éclairage, apparaît à l'époque de la préhistoire, suivie de la torche, puis de la lampe à huile pendant l'antiquité (-1500 -1400) ; la bougie s'impose à l'époque romaine. Au Moyen Âge la noblesse et le clergé s'éclairaient avec des cierges en cire, le petit peuple utilisait le suif dans des chandelles. Plus près de nous : la lampe à pétrole en 1853, la lampe incandescente en 1879, puis le tube fluorescent en 1901 et, notre lampe à économie d'énergie (LED) en 1980.

## L'ÉCLAIRAGE du bourg d'ENTRAMMES :

### L'ÉCLAIRAGE À L'ACÉTYLÈNE

#### • Anecdote de 1854 :

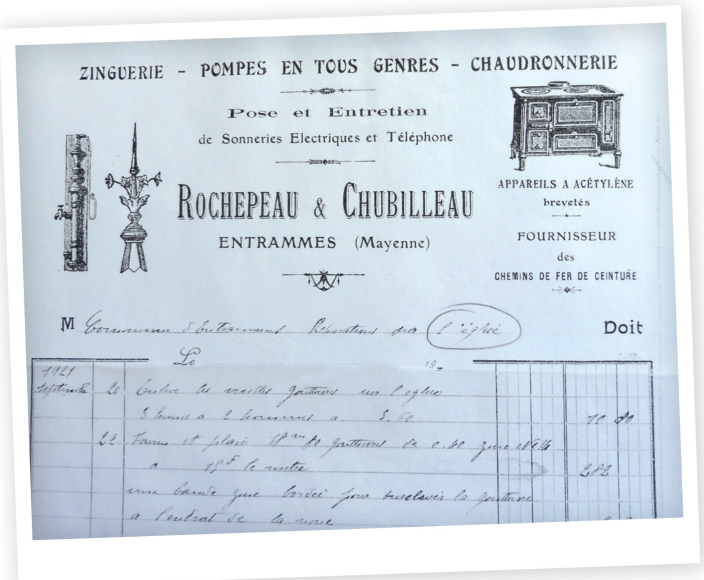
M. le maire expose : (\*1) beaucoup de personnes se plaignaient avec raison du danger qu'il y avait à ne pas allumer le réverbère placé au milieu du bourg ; en effet, le non éclairage du réverbère situé au point de réunion des chemins si fréquentés de Laval/Château-Gontier, de Parné et de Forcé, à un endroit le plus étroit et le plus sombre du bourg, présente les plus grands dangers.

De la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la guerre 39-45, l'acétylène contribuait à l'éclairage des bourgs. Il faut attendre la fin de la deuxième guerre mondiale pour que l'électricité se généralise. À Entrammes, les fermes ne seront desservies que dans les années 50/60.

**À savoir !** La lampe à acétylène (ou lampe à carbure) est un moyen d'éclairage conçu par le Français Henri Moisson en 1892, après que le carbure d'hydrogène ait été isolé en 1836 par Davy et préparé par Berthelot en 1860. La source lumineuse est la flamme de combustion du gaz acétylène, celui-ci résultant de la réaction de l'eau sur le carbure de calcium, tous deux contenus dans la lampe. Cette lampe était utilisée dans les mines, les carrières et dans les becs de gaz en extérieur.



**19/02/1911** : M. Peslier maire - Nomination d'une commission en vue d'un éclairage du bourg à l'acétylène. Une commission est chargée d'étudier avec M. Rochepeau, les meilleurs moyens d'assurer l'éclairage du bourg à l'acétylène.



**1913** : (\*1) Le conseil décide que l'éclairage sera installé à l'école des garçons : un bec dans une des salles de classe et deux dans le logement de l'instituteur et prie M. le Préfet de vouloir bien autoriser la commune à employer à cette installation une somme de 98 Fr.17 restant libre sur le crédit de 1000 Fr. prévu au budget de 1912 art. 30, toutes les réparations prévues par l'administration étant achevées.

Nota : Attention aux sommes indiquées : 1948 anciens francs, les nouveaux francs en 1960 puis, Euros en 2002.

**15/11/1914** : (\*1) Considérant que l'éclairage à l'acétylène est installé à l'école des garçons, que l'institutrice a demandé qu'un bec soit placé dans la classe pour éclairer les élèves pendant l'étude du soir.../... Le conseil décide qu'un bec sera installé dans la classe de l'école publique des filles et prie M. le Préfet de prélever la somme nécessaire, sur le budget primitif prévu pour l'entretien des puits, mares, lavoirs...

Lampe à pétrole



**12/11/1916** (pendant la guerre) (\*1) *.../...pour éclairer le bourg à l'acétylène pendant l'hiver 1916-1917, il n'y a plus de carbure, qu'à cause des difficultés de transport, il va être obligé d'acheter d'un seul coup, la provision nécessaire pour tout l'hiver, mais qu'il ne reste plus au budget assez d'argent pour payer la facture... prélever la somme nécessaire... sur réparation à l'église et au presbytère.*

L'éclairage du bourg nécessite le passage d'un allumeur de réverbères rémunéré qui devait repasser les éteindre. Nous avons confirmation dans les extraits du règlement de l'éclairage public de 1919, que les rues du bourg étaient bien éclairées à l'acétylène. Les heures d'éclairage y sont régulées en fonction de la lune, pour l'hiver.

## L'ARRIVÉE DE L'ÉLECTRICITÉ

**1921** : le Conseil général de la Mayenne décide de mettre la question de l'électrification du département, à l'étude.

En juin 1923, il est constaté que la conduite d'acétylène a des avaries graves.

**1924** - À la suite des problèmes rencontrés avec la fourniture et le matériel pour l'éclairage à l'acétylène, M. Lemoine (conseiller municipal) propose à la commune d'installer l'électricité à partir de Bone : fourniture et pose de la ligne spéciale pour l'éclairage du bourg, y compris 11 lampes pour 2.000 Fr. – pour le fonctionnement, M. Lemoine percevra une rémunération forfaitaire de 51 Fr. par lampe – M. Lochin est chargé d'allumer et éteindre ces lampes pour une rétribution annuelle de 100 Fr.

**Henri Lemoine né en 1885** : Propriétaire de l'ancien moulin de Bone, équipé d'une turbine entraînant un générateur d'électricité qui alimente son château de la Coudre, proche de Bone. En 1924, il propose d'alimenter l'éclairage public du bourg d'Entrammes. Par ailleurs : conseiller municipal en 1919, maire à partir de 1925, jusqu'à 1965 administrateur de la S.A. du Port du Salut (Abbaye).

**27/09/1925** : (\*1) *M. le maire est autorisé à vendre au prix de 300 Fr. l'appareil à acétylène de la commune et deux becs qui ne sont plus utilisés pour l'éclairage du bourg. Le produit de cette vente servira à installer l'électricité dans les classes de l'école des garçons et à compléter l'installation électrique de la mairie. Cet appareil était placé près de la mairie (située à l'époque, rue d'Anjou) d'où partaient des canalisations.*

**1933** : M. Lemoine n'assure plus que la production à Bone. Les prestations de distribution, entretien, facturation sont assurées par la S.D.E.O. (Société de Distribution d'Electricité de l'Ouest).

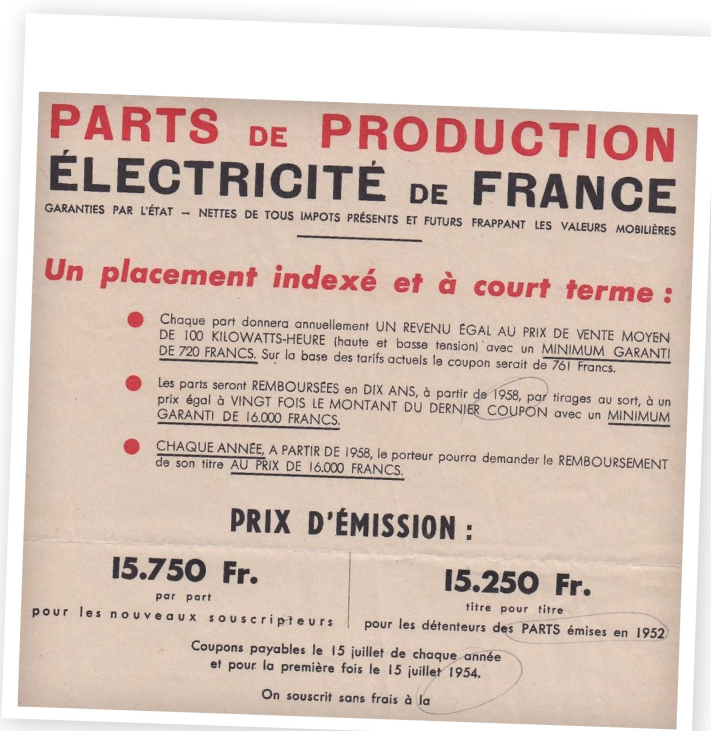
**1934** : Les moines de l'Abbaye ont également équipé leur moulin de deux turbines pour produire de l'électricité qu'ils vendent à la S.D.E.O. Par la suite, le courant produit à Bone rejoint celui de l'Abbaye avant d'être fourni à la S.D.E.O. (accord entre les deux producteurs).

On peut situer à cette époque, la fourniture d'électricité chez les particuliers du bourg.



**1938** – La S.D.E.O présente un projet d'électrification des écarts (partie campagne de la commune) qui ne sera pas poursuivi – (1939, déclaration de la guerre).

**Quelques chiffres en Mayenne en novembre 1942**, les 43000 foyers non électrifiés de la Mayenne ont eu droit à 11250 litres de pétrole, 8,130 kg de carbure (acétylène) 3120 paquets de bougies de 500 g chacun (6 bougies ~). En février 1942 la commune de Louvigné est dotée de bons pour 9 paquets de 6 bougies pour l'éclairage de 68 fermes... (\*)



## APRÈS 1945

Le conseil municipal décide le 28/11/1948 d'exécuter le programme d'électrification rurale lancé par le département. Quelques chiffres : montant estimé des travaux = 10 350 000 Fr > subvention de l'état = 2 590 000 Fr La loi impose une participation des particuliers desservis, égale à la subvention d'état – Décision du conseil :

1°) Emprunt de 2 590 000 Fr à 4% auprès des particuliers pour remboursement de l'emprunt d'état en trente annuités

2°) Emprunt complémentaire de 1 239 000 Fr à 4 % sur 30 ans.

Nota : les chiffres sont en francs 1948.

*Carrière de la Roche en 1955*



**Consistance des travaux :** Il s'agit d'alimenter les « écarts » situés hors du bourg. Depuis le « poste source » de Laval, le courant sera acheminé vers les dix postes de transformation (ou transformateurs) répartis sur la commune. Pour la réalisation, deux secteurs sont retenus en priorité :

- Poste n° 2 - St Joseph des Champs : communauté de 65 personnes et colonies de vacances – château de la Grande Roche avec aussi colonies de vacances accueillant 250 enfants de Laval.

- Poste n° 4 - La Pommeraie, en prévision du captage communal à venir, pour l'adduction d'eau à Entrammes.

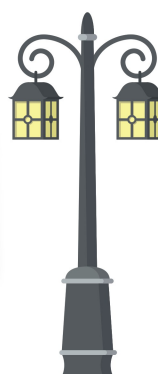
L'ensemble des travaux devait s'étaler sur une dizaine d'années (fin 1958).

Aux dix transformateurs d'origine, viendront s'ajouter des postes complémentaires :

- Carrière de la Roche en 1955
- Fromagerie de la SAFR en 1960
- Lotissements successifs à partir de 1970
- Carrière de la Pommeraie en 1995
- La fromagerie du Maine en 2012



*La fromagerie du Maine en 2012*



## S.D.E.O. Société de Distribution d'Électricité de l'Ouest :

Le rôle de la S.D.E.O. (Société privée) se situe entre le producteur (à Entrammes, Bone et l'Abbaye) et les utilisateurs : particuliers, entreprises...en lien avec les Syndicats intercommunaux.

En effet, avec le développement de l'électricité (vers 1930), des Syndicats intercommunaux d'électrification se sont créés (21 en Mayenne). Entrammes adhère au Syndicat de Nuillé-sur-Vicoin avec sept autres communes proches.

### Qui fait quoi ?

Le Syndicat est l'autorité concédante, propriétaire des réseaux. Les réseaux construits par les Syndicats sont mis en concession ; pour Entrammes, à la S.D.E.O. Celle-ci à l'obligation, suivant le cahier des charges : d'assurer la surveillance et l'entretien des ouvrages, de percevoir les abonnements et les consommations des abonnés et d'établir la facturation...

## S.D.E.G.M. Syndicat Départemental pour l'Électricité et le Gaz en Mayenne :

En 1946, l'électricité et le gaz sont nationalisés. En Mayenne, E.D.F.-G.D.F se substituent aux sociétés privées (dont la S.D.E.O.). Pour faire contrepoids à ce puissant organisme, le S.D.E.G.M. est créé par arrêté préfectoral au 25.01.1947, dans le but de : défendre les intérêts des communes auprès d'E.D.F, mais aussi, étudier en commun toutes les questions concernant la distribution de courant en Mayenne.

Nota : Depuis 2008 E.D.F. est devenue ENEDIS gestionnaire du réseau de distribution d'électricité en France.

En attendant des nouvelles sources d'énergie : Panneaux photovoltaïques, éolien, méthanisation...



### Sources :

*(\*) Tous les écrits en italique sont des extraits des comptes rendus de réunions de conseil municipal d'époque*

*\* 1 - Les Procès-Verbaux des conseils municipaux relevés par A.Duverger – Suzanne Berson – MF Grondin – R. Planchenault – Y. Gibon.*

*Site sur le patrimoine <https://gertrude.paysdelaloire.fr/>*

*Mémoire d'Adrien Fournier - Master II HSC, juin 2014 –*

*- Documentation provenant du livre la Mayenne de 1940 à 1944 de Francis Robin*

*- Documentation SDGEM (Merci, à M<sup>me</sup> Bergère)*

*- Oribus N° 118 – Janvier 2024*